

2012-2719

2014-07-24

TyraTech TechDust®

COMMERCIAL

- Poudre insecticide
- Tue par contact les fourmis, les blattes, les araignées, les guêpes, les frelons et les autres insectes spécifiés
- Pour utilisation commerciale, industrielle, institutionnelle et résidentielle

POUR UTILISATION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GUARANTIE :

Essence de thym..... 4,1 %

Essence de gaulthéria..... 9,0 %

Poids net : de 454 g à 4,54 kg (de 1,0 lb à 10 lb)

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 31238

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

ATTENTION – IRRITANT POUR LA PEAU

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Voir les mises en garde additionnelles sur le côté de l'emballage.

BREVETS : www.tyratech.com/legal

POUR DES QUESTIONS/COMMENTAIRES :

1-866-951-2847 (BUGS)

TyraTech Inc.

5151 McCrimmon Parkway, Suite 275, Morrisville

NC 27560

www.TyraTech.com

PRÉCAUTIONS

Le contact direct cause une irritation modérée des yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Provoque une irritation cutanée. L'inhalation provoque une irritation des voies respiratoires et des muqueuses. Éviter d'inhaler la poussière. ÉVITER tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Ce produit n'est pas conçu pour être utilisé sur des animaux.
Ne pas contaminer l'eau, la nourriture ou les produits alimentaires.

Lors du chargement et de l'application de ce produit, de même que durant le nettoyage et les activités d'entretien, les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues et un pantalon, des gants imperméables, des lunettes de sécurité, un masque antipoussière, des chaussures et des chaussettes. Durant une exposition prolongée à la poudre insecticide, le port d'un respirateur approuvé par le NIOSH est recommandé.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation.

Ne pas appliquer ce produit dans des endroits accessibles aux enfants et aux animaux domestiques.

Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Appliquer le produit uniquement lorsque le risque de dérive vers des zones habitées ou d'activité humaine (maisons, chalets, écoles et aires récréatives) est minime, compte tenu de la vitesse et de la direction du vent, de l'inversion des températures, du matériel d'application et des réglages du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par un centre antipoison ou un médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux** : Garder les paupières écartées et rincer doucement et

lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes, et continuer à rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes

MODE D'EMPLOI

Lire toute l'étiquette et utiliser le produit conformément au mode d'emploi.

Tue par contact les fourmis, les punaises de lit, les blattes, les grillons, les puces (y compris les larves), les araignées (à l'exception de la veuve noire et de la recluse brune)*, les lépismes argentés et les guêpes au contact.

*Certaines espèces d'araignées peuvent être moins vulnérables à la poudre TyraTech TechDust.

Ce produit peut être utilisé à l'intérieur et à l'extérieur des structures des commerces, des installations industrielles, des établissements publics et des habitations, comme les hôtels, les hôpitaux, les immeubles d'habitation, les écoles, les centres d'hébergement et de soins de longue durée, les bureaux, les restaurants, les cuisines, les laboratoires, les usines, les abattoirs, les installations de production, les moyens de transport (à l'exception du poste de pilotage d'un avion), les garages, les locaux d'entreposage et les autres lieux d'habitation ou d'activité humaine.

Il faut appliquer la poudre TyraTech TechDust directement sur les insectes nuisibles pour les éliminer. Pour une utilisation à l'intérieur ou à l'extérieur, appliquer uniformément TyraTech TechDust® sur la zone affectée, au besoin. Ne pas dépasser les doses indiquées dans le tableau ci-dessous. Appliquer de nouveau au besoin si les insectes demeurent un problème ou si la poudre devient mouillée. Entreposer le produit scellé dans un endroit sec entre les utilisations.

Insecte	Dose d'application maximale (grammes/m²)
Blattes	40 à 140
Guêpes	60
Fourmis Grillons	40
Punaises de lit	20
Puces Lépismes argentés Araignées	10

*Utiliser la dose d'application la plus élevée pour les blattes de grande taille (p. ex., blatte américaine) et la plus faible pour celles de petite taille (p. ex., blatte allemande).

Ce produit ne doit pas être utilisé sur des animaux.

Ne pas appliquer sur les plantes ou le sol environnant.

Durant les applications, veiller à ce que le produit n'entre pas en contact avec des plans d'eau (y compris les aquariums et les étangs décoratifs), que ce soit de façon directe ou par ruissellement.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

POUR UTILISATION INTÉRIEURE : Appliquer la poudre TyraTech TechDust® dans les fissures, les crevasses, les vides de mur ou tout autre endroit afin d'éliminer les insectes spécifiés. Pour de meilleurs résultats, appliquer la poudre directement sur les insectes. Le produit peut être appliquée dans les endroits où les insectes se cachent ou vivent, par exemple derrière les dossierers et les plinthes, sous les baguettes à tapis, le long des bordures du linoléum ou de la moquette, sous les appareils électroménagers, les comptoirs et les rebords de fenêtres, derrière et sous les meubles, ainsi que dans les garages, les greniers, les salles de bain, les sous-sols et les vides sanitaires. **Avant d'utiliser le produit, il est recommandé de faire un essai sur une petite partie peu visible de la surface afin de s'assurer qu'il ne cause pas de dommages, comme des taches ou une décoloration.** Ventiler la pièce après l'application.

Aires d'alimentation et manipulation des aliments : Appliquer le produit directement dans les tunnels et les interstices se trouvant loin des aliments et des aires de préparation des aliments, comme les murs, les lames de plancher, les dessous et les environs des appareils électroménagers, les lieux d'évacuation des déchets et tout autre endroit où les insectes peuvent se cacher ou vivre. Avant d'appliquer le produit, couvrir ou retirer les aliments. Éviter tout contact direct du produit avec les aliments et les aires de préparation des aliments.

POUR UTILISATION EXTÉRIEURE : Pour éliminer les insectes spécifiés qui proviennent de l'extérieur, appliquer le produit sur les bordures de terrasses, les fissures ou les joints d'expansion se trouvant sur les fondations ou le pavé ou le long de ceux-ci, sur les voies d'accès pour autos, les vérandas, les portes (y compris les portes-fenêtres et les portes coulissantes en verre), les appuis de fenêtre et les chantepleures. La poudre peut aussi être appliquée autour des bâtiments dans les endroits où vivent les insectes, notamment sous les paillasons, sous les pots de plantes et autour de ceux-ci, de même que dans les fissures et les crevasses, les colonnes, les avant-toits et les soffites.

ENTREPOSAGE : Conserver à une température se situant entre 0 °C et 25 °C. Entreposer le contenant droit et fermé hermétiquement lorsqu'il n'est pas utilisé.

ÉLIMINATION

Ne pas réutiliser un contenant vide. Vider complètement le contenu dans le dispositif d'application, puis rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour obtenir des renseignements concernant l'élimination des produits non utilisés et le nettoyage des déversements accidentels, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.